

Appel officiel de candidatures de 2024 Conseil d'administration du Collège

Dans le but de pourvoir **quatre (4) postes** au Conseil d'administration pour la période de 2024 à 2027, le Collège fait maintenant un appel de candidatures auprès de ses membres et d'autres personnes qui ont le Collège à cœur et qui sont déterminées à améliorer les normes du leadership en santé au Canada. Le Collège canadien des leaders en santé s'est engagé à accroître la diversité, l'équité et l'inclusion dans son leadership et chez ses membres. Nous encourageons et serons heureux d'accueillir les candidatures de membres autochtones ou de minorités visibles, de femmes, de personnes LGBTQ2S+, de personnes ayant des déficiences et de locuteurs de l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada.

Pour voir la liste complète des membres actuels du Conseil d'administration, cliquez ici.

Veuillez noter que la composition actuelle du Conseil d'administration respecte les exigences concernant la représentation de ses six régions géographiques. Nous encourageons les membres de toutes les régions du Canada à poser leur candidature, **mais nous accorderons une attention particulière aux candidatures provenant des régions 1, 2 et 4.**

Aires géographiques

Région 1 (Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse)

Région 2 (Québec)

Région 3 (Ontario)

Région 4 (Manitoba, Saskatchewan et Alberta)

Région 5 (Colombie-Britannique)

Région 6 (Territoires du Nord-Ouest, Yukon et Nunavut)

Le Collège cherche tout particulièrement à recruter des personnes ayant des compétences dans les domaines sous-mentionnées et faisant partie des groupes suivants :

- Cadres supérieurs,
- Personnes dont le français est la principale langue parlée.
- Personnes ayant des compétences financières,
- Personnes ayant une expertise en inclusion, diversité, équité et accessibilité (IDEA),
- Leaders émergents en santé.

Nous serions aussi heureux d'accueillir les candidatures de personnes ayant de l'expertise dans les domaines suivants :

- Communications et marketing,
- Connaissance et expérience de la gouvernance dans tout le continuum des milieux et des rôles dans les systèmes de santé,
- Innovation, santé numérique et/ou technologies de la santé,
- Formation et expérience clinique,
- Expérience en tant que visiteur d'Agrément Canada.



Les principes directeurs du Conseil d'administration en matière de gouvernance sont les suivants :

- Offrir aux membres une organisation dont la gouvernance efficace et efficiente se fonde sur des pratiques exemplaires en la matière.
- Parvenir à constituer un Conseil d'administration composé de membres ayant la combinaison souhaitée d'expérience, de perspectives et de connaissances, et qui représente le système de santé d'aujourd'hui et les besoins de demain.
- Chercher pour le Conseil d'administration des compétences qui contribuent à réaliser la mission et la vision du Collège tout en favorisant la mise en œuvre du plan stratégique.
- Assurer un équilibre entre les compétences souhaitées et d'autres facteurs comme la représentation géographique et la diversité.

Veuillez consulter la grille des compétences recherchées pour le Conseil d'administration (voir les pages 4 à 6) qui guidera la mise en candidature, l'évaluation et la nomination de nouveaux membres du Conseil.

Les membres et les autres personnes qui veulent présenter leur candidature doivent remplir le formulaire de candidature en ligne dans lequel ils doivent indiquer les coordonnées de deux personnes à contacter pour des références et l'envoyer au plus tard le 22 février 2024. Les candidatures reçues après cette date ne seront pas prises en considération.

Procédure de mise en candidature et d'élection au Conseil d'administration

Le Comité des candidatures examinera les candidatures et évaluera les personnes candidates conformément aux politiques et procédures applicables et il recommandera une liste de candidates et candidates au Conseil d'administration. La liste sera présentée aux membres pour élection lors de l'Assemblée générale annuelle en mai.

Toutes les personnes candidates qui ne sont pas des membres détenant le titre de Leader certifié en santé ou de Certified Health Executive **devront obtenir leur certification** si elles souhaitent être considérées pour un deuxième mandat au sein du Conseil d'administration.

Les personnes élues seront tenues d'assister à quatre (4) réunions du Conseil d'administration chaque année (en mars, juin, octobre et décembre), de participer aux travaux des conseils/comités du Conseil d'administration et de remplir d'autres fonctions liées au rôle d'administrateur, au besoin (ce qui représente un engagement d'environ 80 heures par année).

Les personnes candidates ne seront pas éligibles à moins d'avoir présenté leur candidature conformément au processus de recrutement du Comité des candidatures et aux procédures indiquées dans les Statuts du Collège.

Veuillez consulter les articles suivants des Statuts.

Article VI – Section 1 (a), (b) – Conseil d'administration – Fonctions et responsabilités

Article VI – Section 3 – Mandat

Article VI – Section 5 – Réunions

Article VII – Section 1 – Procédure de mise en candidature et d'évaluation

Article VII - Section 2 - Procédure d'élection

Questions

Si vous avez des questions, veuillez contacter Mlle Amy O'Brien, Directrice, Gouvernance et engagement des members, à aobrien@cchl-ccls.ca ou au 1-800-363-9056, poste 226. Les



candidates et candidats doivent s'adresser au bureau national pour obtenir la confirmation de la réception de leur candidature avant la date limite.

Calendrier des élections de 2024

Le 1 février 2024

Appel de candidatures Le 22 février 2024

Date limite pour la réception des candidatures en ligne

28 février 2024	13 au 18 mars 2024	28 mars 2024	10 avril 2024	10 avril 2022	16 mai 2024
Le Comité des candidatures examine les candidatures et évalue les candidats conformément aux politiques et procédures applicables, puis choisit les candidats qui seront convoqués à une entrevue.	Le Comité des candidatures mène les entrevues et effectue les vérifications des références.	Le Comité des candidatures soumet les candidatures retenues au Conseil d'administration pour approbation.	Les candidats sélectionnés sont ajoutés à la liste qui sera présentée lors de l'Assemblée générale annuelle en mai.	L'avis de convocation à l'Assemblée générale annuelle de mai est envoyé aux membres.	Lors de l'Assemblée générale annuelle, le Conseil d'administration présente aux membres les candidatures pour l'élection.



Grille des compétences recherchées pour le Conseil d'administration du CCLS

Approuvée le 29 novembre 2023

1. Principes

Principes ayant servi à déterminer la composition souhaitée du Conseil d'administration du CCLS

Offrir aux membres une organisation dont la gouvernance efficace et efficiente se fonde sur des pratiques exemplaires en la matière. (Principe fondamental)

Parvenir à constituer un Conseil d'administration composé de membres ayant la combinaison souhaitée d'expérience, de perspectives et de connaissances et qui représente le système de santé d'aujourd'hui et les besoins de demain, tout en optimisant son rôle de surveillance.

Chercher pour le Conseil d'administration des compétences qui contribuent à réaliser la mission et la vision du Collège tout en favorisant la mise en œuvre du plan stratégique.

Assurer un équilibre entre les compétences souhaitées et la représentation géographique et de la diversité.

2. Grille de compétences

Grille de compétences du CCLS				
Première étape de l'évaluation de l'éligibilité				
COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES	Oui ou Non			
Esprit d'équipe/de collaboration				
Disposition et capacité à contester le bien-fondé des idées et à approfondir l'examen des questions				
Intégrité et normes éthiques élevées conformes au Code de déontologie du CCLS				
Aptitudes pour le mentorat				
Compréhension des processus efficaces de prise de décision				
Volonté et capacité de consacrer du temps et de l'énergie au rôle				
Valorisation de l'ouverture d'esprit, de l'innovation et de la créativité				



TOUS LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DOIVENT AVOIR CES COMPÉTENCES				
COMPÉTENCES EN GOUVERNANCE	Note possible de 1 à 5			
Promotion des intérêts	Pouvoir communiquer une position au public cible. Soutenir passionnément la mission et les valeurs du CCLS et manifester un engagement total à leur égard.			
Littératie financière	Pouvoir comprendre la situation financière de l'organisation telle que présentée dans les états financiers.			
Gouvernance	Avoir de l'expérience et des connaissances des principes et pratiques de gouvernance.			
Réflexion/planification stratégique du point de vue de la gouvernance	Pouvoir réfléchir avec un esprit critique aux défis et au rôle du CCLS dans le système de santé.			
Leadership éclairé	Reconnaître les tendances avant qu'elles deviennent évidentes et utiliser ces connaissances pour inspirer les gens afin qu'ils atteignent des résultats.			
(Ces compétences seraient passées en revue chaque année pour déterminer si au moins un membre du Conseil doit avoir une de ces expertises particulières)				
Milieu d'études postsecondaires/universitaires	Leader dans un établissement d'enseignement postsecondaire			
Communications et marketing	Expertise en communications et marketing.			
Expertise en finances	Expertise prouvée en communication de l'information financière et en gestion des risques.			
Connaissance des politiques publiques et des rouages des gouvernements	Compréhension des moyens d'accéder aux autorités gouvernementales et de les influencer. Connaissance du processus d'élaboration des politiques publiques			
Ressources humaines/développement du leadership	Expérience en planification et mise en œuvre de stratégies de développement du leadership dans le domaine des soins de santé			
Gestion du risque/du rendement	Capacité de réfléchir de façon critique aux questions opérationnelles et de gouvernance pour assurer la gestion efficace d'occasions potentielles ainsi que d'événements indésirables possibles			
Connaissance et expérience de la gouvernance dans tout le continuum des rôles et contextes des systèmes de santé	Expérience au sein d'un conseil d'administration ou plus en tant que président ou vice-président, et/ou titres de IAS.A ou C.Dir.			

	Soins hospitaliers, soins de longue durée, soins en milieu communautaire, soins primaires, planification de systèmes de santé, compréhension de l'ensemble du système de santé canadien.				
Innovation/santé numérique/technologie de la santé	Expertise en élaboration de modèles innovateurs de systèmes de soins de santé utilisant la technologie numérique.				
Expérience et compréhension globale du CCLS	Expérience antérieure positive de leader bénévole au sein du CCLS en tant que membre du Comité exécutif d'un chapitre, du Conseil consultatif, de groupes de travail et/ou de comités permanents				
Inclusion, diversité, équité et diversité (IDEA)	Expérience en planification et en mise en œuvre de stratégies visant à accroître la diversité et l'inclusion et à favoriser le changement dans le système de santé.				
CONSIDÉRATIONS RELATIVES À LA REPRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE ET À LA DIVERSITÉ					
Géographie	Prise en compte de la répartition des membres dans les diverses régions géographiques				
Diversité	Reflet de la diversité des membres du CCLS				
Membre militaire actif en soins de santé	Leader dans le secteur des services de santé des Forces armées				
Membre corporatif	Leader dans le secteur des entreprises qui soutiennent les soins de santé				
Personne de langue maternelle française					
RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES					
Région 1	Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard				
Région 2	Québec				
Région 3	Ontario				
Région 4	Alberta, Manitoba et Saskatchewan				
Région 5	Colombie-Britannique				
Région 6	Territoires du Nord-Ouest, Yukon et Nunavut				